

La rue, on Partage

Bulletin d'information de l'association
N°68 mars-avril 2015

<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>



***Droits des piétons, des cyclistes,
des usagers des transports en commun.***

24, rue Paul Lendrin, 83000 Toulon

Tel : 06 18 16 31 27

Editorial ***2015, une année charnière pour les déplacements***

Les lancements en 2015 des révisions du Plan de Déplacements Urbain (PDU) et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sont d'une grande importance pour définir les orientations et les réalisations en matière de déplacement pour les 10 années à venir. Ce sont ces documents qui définiront en particulier le plan des pistes cyclables, les zones et parcours piétonniers, le réseau des Transports en commun, le choix du Transport en Commun en Site Propre (Tramway ou Bus articulé). En tant qu'association agréée environnement, TVD souhaite participer à la concertation avec les pouvoirs publics avant la réalisation de ces documents. Pour cela TVD a créé en interne une commission PDU-Scot chargée de mettre en forme nos propositions pour les transmettre aux autorités (Toulon Provence Méditerranée et Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée). Si vous avez des propositions à faire concernant ces révisions, vous êtes invités à nous les communiquer à notre adresse mail ou postale. Votre adhésion est importante pour la représentativité de notre association, merci si vous avez cotisé.

Dans ce bulletin vous trouverez les comptes rendus des commissions qui ont été présentés lors de l'assemblée générale, la composition du nouveau bureau, la liste des responsables de commission et des chargés de mission.

Au plaisir de vous rencontrer aux prochaines manifestations où TVD sera présent (voir plus loin), aux sorties organisées par la coordination pour l'essor du vélo à Toulon le premier jeudi de chaque mois à 18h30, esplanade des gares SNCF-Routière, à notre réunion de travail mensuelle le 4ème jeudi de chaque mois au CRDVA dans les locaux de la FOL.

M. Franceschi

Hommage à Marc Breandlin.

Marc Breandlin, éminent membre de notre association, nous a quittés en mars 2015. L'association Toulon Var Déplacements présente à sa femme, Jeannine, et à sa famille, ses condoléances et sa tristesse suite à son décès. Nous perdons un pilier précieux de notre association. Il nous apportait ses compétences d'architecte-urbaniste pour une ville plus humaine dans les domaines des piétons, des cyclistes et des usagers des transports en commun. Il a participé activement par son engagement au fonctionnement de TVD en tant que vice-président de TVD de 2005 à 2008, puis responsable de la commission piétons. Il a représenté l'association dans plusieurs commissions consultatives des collectivités, en particulier lors du Plan de Déplacement Urbain 2005-2015 de TPM. Jusqu'en janvier 2015, tant que ses forces étaient là, il a pris part au travail de notre conseil d'administration.

Nous regretterons son humanisme, sa détermination, sa persévérance qui contribuaient à donner de la force et de la cohésion à notre association et nous nous souviendrons.





Résumé de l'Assemblée Générale de Toulon Var Déplacements du samedi 14 février 2015

Ouverture par le président Jean-Paul Klein, secrétaire de séance Vincente Chastel

1-Rapport moral

Un rappel est fait des statuts de l'association qui correspondent toujours bien aux objectifs et actions et restent par conséquent inchangés.

Le champ d'actions de TVD est large dans le domaine des déplacements, mais nos moyens ne permettent pas une implication suffisante sur les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite.

- **La Ligne Nouvelle entre Marseille et Nice.** Des travaux sont engagés côté Marseille et côté Nice, mais entre les deux les fuseaux, ils sont gelés. Nous observons que les critères de durée de parcours sont restés identiques à ceux annoncés pour la LGV ! Ce qui ne paraît pas clair. TVD souhaite une ligne permettant du fret ferroviaire. Or la LN prévue ne supporte pas le fret et les TER ne peuvent y rouler et aucune gare intermédiaire n'est prévue.
- **L'action TRAM contre BHNS :** TVD participera à la phase de concertation du nouveau PDU annoncé par TPM, en insistant sur les clauses environnementales.
- **Code de la Rue :** nos interventions se poursuivent pour inciter les mairies à l'intégrer dans l'aménagement des villes. Ex, La Valette sud, le Pradet où malheureusement une zone de rencontre a été supprimée.
- **Les statistiques des accidents de la route :** la mortalité piétons –vélos dans le Var représente 17 % des tués en 2014, une baisse relative par rapport à 2013 alors que la tendance nationale montre une recrudescence en 2015. Il faut poursuivre les aménagements de la sécurité envers ces deux modes de déplacement. Nous constatons que dans les campagnes de sécurité routière le piéton est souvent culpabilisé, **or la plupart des accidents mortels sont produits sur des passages protégés !** Le déplacement piéton a toujours besoin d'être défendu.
- **Le CA est organisé en commissions** qui sont en rapport avec des fédérations, des institutions (TPM, CG, CR...)
 - Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2-Rapport financier.

Concernant les demandes de subvention, TVD rappelle son attachement à son indépendance.

L'association recherche toujours un local pour stocker son matériel servant aux stands, gravure bicycode, conférences... et fait appel à ses membres pour trouver une solution (garage ou local fermé)

- Le rapport financier présenté par Pauline Cooper, notre trésorière, est adopté à l'unanimité

3-Bilan des actions

Nous obtenons de bons résultats :

- L'agrément environnement a été renouvelé en juillet 2014
- Le site web est plus vivant, à jour et davantage visité
- Nos opérations de marquage BICYCODE pour la sécurité des vélos ont un franc succès. Les cyclistes sont demandeurs de plus de stationnements vélos, sécurisés et couverts, y compris pour les citadins ne possédant pas de garage.
- Nous participons à des réunions régionales avec AF3V, NOSTER PACA, Air Paca et FNE
- Nous maintenons le dialogue indispensable avec TPM, La SEYNE, le Conseil Général incontournable pour l'aménagement des routes.

4-Renouvellement du CA

JJ VAURY est président d'honneur, Marc BRAENDLIN, un peu souffrant ne renouvelle pas son mandat. JP KLEIN président actuel fait part d'une année très chargée et ne souhaite pas renouveler son mandat. L ABELLO, cooptée en 2014 comme trésorière adjointe est confirmée à l'unanimité dans sa position par l'Assemblée générale.

Trois personnes sortantes se représentent : Louis RUSSO, Michel VANDENBROUCKE, et Michel PIERRE. Ils sont élus à la majorité moins une abstention.

5-Rapport des commissions :

5.1 Transports en commun, Michel VANDENBROUCKE

Réseau Mistral : la nouvelle ligne U est la liaison, par l'autoroute, entre l'Ouest (Ollioules) et l'Est (Université) en 30 mn; avec une fréquence inférieure à 10 mn en heure de pointe, desserte jusqu'à 21 h, parking réservé aux abonnés, mais pas de service dimanches et fêtes.

Plus de fréquence pour la ligne passant pas République. Mais la ligne 12 connaît une rupture de charge à Ollioules. A noter, plus de panneaux lumineux d'information.

Et toujours un point noir ; avec 29 millions de voyageurs /an pour 23 millions de voyages cela représente 2,2 voyages /km/voyageur ce qui est un mauvais résultat ; ce réseau est toujours insuffisamment utilisé. Et par conséquent coûte cher, soit 2,33 €/km.

Ferroviaire :

Le local à vélo en gare de TOULON est toujours non utilisable, pas de rampe ou goulotte pour les montées et descentes d'escalier.

La ligne PACA est mal traitée avec des rames commandées qui n'arrivent pas (2 sur 8), des retards de train permanents, des services dégradés.

Intervention de M. CANO : il faudrait un collectif de défense des usagers du train pour aller de Toulon à Marseille, faire des actions de terrain.

5.2 Questionnaires sur le CODE DE LA RUE remis aux listes municipales : nous avons eu quelques retours marquant à la fois l'intérêt pour ce dispositif mais aussi souvent sa méconnaissance. Un gros travail à poursuivre auprès des mairies.

5.3 Marquages BICYCODE(voir article plus loin)

5.4 Transport en Commun en Site Propre : rappel de l'histoire. En 2000 : Projet d'un tramway qui permet d'assurer régularité et rapidité sur un axe lourd est-ouest pour environ 3000 passagers/h.

En 2009 ; changement de TPM qui parle alors d'un Bus-HNS

Puis le 24.9.2014, promesse d'un BHNS pour 2019.

Le président du Collectif TRAM nous fait part de la situation concernant le tram dans TPM :

- le nouveau PLU prévoit à l'ouest de Toulon un pôle mer avec 800 nouvelles places de parking et 2000 emplois. A l'est de Toulon un nouveau quartier autour de l'autoroute avec 230 logements, un complexe commercial avec 50 boutiques... Les deux campus de Toulon, la Garde et la Valette pourraient bénéficier largement des services d'un TRAM
- En juin 2014, le Collectif fait un recours gracieux auprès de TPM pour non-respect du PLU concernant la station de Sainte Musse pour le garage et le remisage des tramways. Puis en septembre un recours en annulation auprès du tribunal pour excès de pouvoir. Suite à ce recours le projet de permis de construire serait ajourné.

5.5 Pollution Déplacements-transports :

- Rappel sur la pollution liée aux transports routiers : 80 % des oxydes d'azote et > 30% des particules fines

- Demande du renouvellement d'agrément environnement auprès de la DREAL,

- Participation au premier comité de suivi du Plan de Protection de l'atmosphère de l'aire toulonnaise, questions voir texte joint

- Participation au COPIL santé -environnement de FNE PACA

➤Deux actions envisagées ; Sensibilisation à la qualité de l'air à Toulon avec mesures par capteurs mobiles, rencontres avec des associations d'environnement pour préparation du 2^e comité suivi du PPA de 2015 et travail avec l'association Environnement et Partage dans le réseau REVES

➤Proposition de monter une pièce comique qui serait une dérision de la situation burlesque de Toulon avec son TRAM qui ne vient toujours pas ! « le TRAMOUAI de Toulon »

5.6 PDU La SEYNE (voir site TVD)

5.7 Masse Critique pour l'essor du vélo à Toulon (voir article plus loin)

5.8 PDU de TPM Il a été mis en révision en juin 2014 par le Conseil de TPM.

1^e étape ; évaluation du PDU actuel 2005-2015 (fin 2014, début 2015)

2^e étape : pré diagnostic pour 2015-2025 avec des objectifs. TVD a demandé à y participer ;

3^e étape, pré-projet avec des actions concrètes. Seules les collectivités y participent.

4^e étape, vote du Conseil TPM, fin 2015 et enquête publique en 2016 à laquelle TVD participera ;

Ensuite résultats du commissaire enquêteur (milieu 2016).



A la dernière AG de TVD, l'intervention de la Masse critique devait être synthétique car la concentration de l'auditoire s'amenuisait avec les premiers gargouillis qui sonnaient l'heure proche de l'apéro. Sur les personnes présentes, 11 avaient déjà participé aux balades mensuelles de la Masse critique : une belle proportion.

Un coup d'œil dans le rétroviseur permet de lister les actions et les objectifs toujours assez informels du collectif pour l'essor du vélo à Toulon depuis 2009, date de création du site « lamassecritique.fr. »

Les balades mensuelles tantôt festives tantôt revendicatives proposent depuis cette date des thèmes qui soulignent les attentes des cyclistes urbains. Inscrits dans la critique constructive les animateurs ont aussi versé dans la communication, dès 2011, avec l'opération « croissant et pignons » dont l'édition 2012 fut couronnée par un talent du vélo. D'autres événements comme la vraie fausse inauguration du passage de la Corderie un 1^{er} avril 2010, puis celle de la vraie piste de la pyro ou les 12 heures de Tamaris voire les fêtes de la Toussaint à Lagoubran contribuèrent à faire résonner les sonnettes d'alarme. En 2014 le collectif dans une lettre intitulée « le vélo d'abord » adressée au président de TPM, proposait un schéma directeur qui recensait en particulier les besoins de passage pour les modes doux par-dessus l'autoroute et les voies de chemin de fer. Il faut en 2015 constater que en dépit de la critique, des propositions, de la communication, l'inertie pèse toujours. A titre d'exemple le pôle multimodal de Toulon, achevé en septembre 2014, n'a toujours pas vu la mise en service du parking sécurisé pour les vélos, pas plus que celle de l'ascenseur pour les PMR. Aussi la nouvelle l'idée qui se profile serait de sensibiliser les élus de TPM en les amenant tour à tour sur le terrain pour trouver ensemble les moyens de rendre continues et sûres les liaisons cyclables entre les communes, autrement dit « Trouvez la voie ». Le chantier de l'élargissement de la D26 à la Seyne qui a délibérément écarté les cyclistes sera le premier sujet de cette sensibilisation de terrain, il y en aura d'autres

Gilles LEHMANN



Etat du local vélo « sécurisé »



A LA GARE DE TOULON

Passerelle « adaptée » aux PMR ?

Composition du Bureau de TVD :

Président : Maurice Franceschi, **Secrétaire** : Vincente Chastel, **Trésorière** : Lydie Abello.

Remerciements à Pauline Cooper qui a assuré pendant 13 ans la fonction de trésorière et qui fait la transition en aidant Lydie dans sa nouvelle tâche.

Responsables des commissions :

Vélo : Patrice le Blanc. **Transports en commun** : Michel Vandenbroucke. **Piétons PMR** : Maurice Franceschi. **Environnement** : Vincente Chastel. **PDU-SCoT** : Michel Pierre. **Tramway** : Maurice Franceschi.

Chargés de mission :

Bulletin, diffusion informations: Patrice le Blanc. **Webmaster-maintenance site Internet** : Olivier Griffet. **Téléphone** : Lydie Abello. **Documentation tramway** : Jean-Paul Ricord.

Prochaines actions :

- 4 avril : stand gravage vélo à 16h au café Culture
- 16 mai : journée sensibilisation pollution à 14h au café Culture
- 6 juin : Fête du vélo à La Seyne, Parc de La Navale.

ECO-COMPARATEUR DU RESEAU MISTRAL

un réseau qui contribue à l'effet de serre

L'éco-comparateur du réseau Mistral compare les émissions de gaz à effet de serre (GES) entre un déplacement en automobile et en bus (1).



Pour l'automobile, la valeur du facteur d'émission retenu par le réseau Mistral d'un trajet domicile-travail est de **241 gCO2/km.passager** (2).

Pour un même trajet, l'éco-comparateur du **Réseau Mistral** affiche un ratio moyen (3) de 1,69 des émissions de la voiture par rapport à celles du bus si bien que le facteur d'émission des **bus Mistral** est de **143 gCO2/km.passager**.

Ces valeurs permettent de calculer un bénéfice de 98 gCO2/km.passager (241-143), ce que corrobore le comparateur sur un trajet La Seyne-Toulon (4).

Cependant un facteur d'émission de 143 gCO2/km.passager des bus Mistral est élevé quand celui de la moyenne française des émissions domicile-travail des bus est de 95 g CO2/km.passager (valeur Bilan Carbone® 2008).

Les émissions de GES des bus du réseau Mistral de 143 gCO2/km.passager sont plus élevées de 50 % que celles de la moyenne française qui est de 95 gCO2/km.passager.

Trois explications peuvent être avancées:

- **le parc de véhicules** du réseau Mistral ne comprend pratiquement que des bus consommant du diesel alors que la moyenne française est établie sur un mix comprenant des bus à très basses émissions (au GPL ou électriques) contribuant à abaisser le facteur d'émission moyen.
- **le taux d'occupation des bus** Mistral de 2,2 voyages (passager) par km est plus faible que celui de la moyenne nationale, estimée à 3. Auquel cas les émissions rapportées au km.passager seraient de 129 gCO2/km.passager ($95 \times 3 / 2,2$).
- **la consommation plus importante des navettes maritimes que des bus.** Quand 15 % des trajets du réseau Mistral (1,9 Mkm sur 12,4 Mkm) sont effectués en navettes maritimes ; les navettes maritimes consommant le double des bus en litres /km ; la surconsommation est de 18 %.

Propositions pour remédier à ces trop fortes émissions lors du prochain PDU :

- Le SRCAE, Schéma Régional Climat Air Energie, et la future loi de Transition Energétique invitent à remplacer l'usage de carburants émettant des gaz à effet de serre par des carburants moins émissifs comme le **biogaz** ou à utiliser des véhicules **électriques**. (Hybrides : le gain est limité à 25 %).
- La mise en place d'un **TCS** électrique conduit à augmenter le taux d'occupation des véhicules de 2,2 à 3,3 voyages par km (+50 %) avec pour effet immédiat la diminution du ratio des émissions exprimées en gCO2/km/passager.

Michel PIERRE

(1) http://www.reseaumistral.com/ri/index.asp?rub_code=4

(2) Un **facteur d'émission pour la voiture particulière de 301,44 g/km** est retenu par le réseau Mistral (1). Comme « le taux d'occupation de la voiture retenu est de 1,25 » le facteur d'émission utilisé par le réseau Mistral est **241 gCO2/km.passager** ($301/1,25$).

(3) L'éco-comparateur du Réseau Mistral affiche des ratios de rejets de la voiture par rapport au bus de 1,64 à 1,74 selon les trajets soit 1,69 en moyenne.

(4) Selon l'éco-comparateur (1), un parcours de 10 km, en bus, de La Seyne (Sablettes) à Toulon (Liberté) évite 0,99 kg CO2 soit 99 gCO2/km.passager par rapport au même trajet en voiture.

QUAND LA CULTURE VOUS TRANSPORTE

Belle initiative qu'ont prise les bibliothèques de La Seyne et Chateaufallon en vous proposant pour 14€, transport compris, 2 spectacles : le 8/4, « LUCRECE BORGIA » d'après V.Hugo et le 13/6 « VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT » de Céline. Plus de renseignements : www.la-seyne.fr ou au 0494069365.

Pauline



Oui je sais, la **FUB** (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) organisme national qui gère et coordonne, entre autres, cette opération avec les opérateurs, TVD par exemple, et les forces de l'ordre, préfère le terme de marquage, mais foin des querelles sémantiques, l'essentiel, c'est bien que les vélos soient dument marqués ou gravés : rappelons qu'en cas de vol, on retrouve 30% des vélos marqués contre 2% des vélos qui ne le sont pas et ce pour une raison bien simple : quand on retrouve un vélo volé (triste anagramme), s'il n'est pas gravé, il est difficile de retrouver son propriétaire. A TVD nous avons acquis une machine à graver grâce à une subvention du Conseil régional, ce qui nous a permis d'en marquer plus de 50 sur TPM.

Comment procédons-nous ? Nous pouvons être opérationnels de deux façons :

- soit sur un lieu fixe en respectant une certaine périodicité ; c'est ainsi que tous les 2 mois, devant - ou dans en cas de pluie - le Café Culture, 24 rue Paul Lendrin, nous gravons de 16 à 18H et même un peu plus en cas de nécessité. Merci à Mireille Doare, présidente de l'association « Culture et Communication » qui est à l'origine de ce partenariat et à Annabel, une de ses animatrices qui organise sur place ces séances

**Atelier gravage
de sécurité de vélo**



Samedi 4 avril à 16h au Café Culture
- Stand d'information sur la pratique du vélo en ville -

BICYCODE®
Le marquage des vélos

Par Toulon Var Déplacements

Le bicycode est un système de marquage de vélos par gravure de numéros uniques et standardisés au niveau national. Il permet la restitution des vélos à leur propriétaire en cas de vol.

Coût du gravage : 5 euros. Inscription souhaitée



Café Culture
24 rue Paul Lendrin
83000 TOULON - 0494624452

cultures-et-communication.org
contact @ cultures-et-communication.org
Atelier Anim

-soit nous pouvons intervenir lors d'événements réguliers comme « La Fête du Vélo » ou occasionnels sur demande d'un partenaire comme « La Fol » ou en partenariat avec un vélociste, comme Yannick Gaudin, par ailleurs adhérent de TVD

Grâce à Jean Paul, nous disposons d'une remorque-vélo et d'une batterie, ce qui nous permet de graver en tous lieux quand la météo est de la partie. Pour que l'atelier fonctionne bien, il faut au minimum un graveur et un administratif et si possible un communicant pour informer tout un chacun de ce qui se passe ainsi que des objectifs de notre association ou de ceux d'autres partenaires. Nous avons le sentiment que ces ateliers renforcent nos liens en interne mais aussi avec les cyclistes, adhérents ou non, associations, y compris la FUB, passants et même l'air du temps : en bref nous avons pignon sur rue. Aussi vous invité-je à passer nous voir, à servir de relais - nous avons des brochures - auprès des particuliers comme des associations. Notre prochain atelier, le 4 avril de 16 à 18H devant le Café Culture.

Patrice le Blanc

Toulon Var Déplacements :

24 rue Paul Lendrin, 83000 Toulon

Courriel : contact@toulonvardeplacements-asso.fr -- Tel : 06 18 16 31 27 -- Site : <http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

NOM Prénom

Adresse.....

Code Postal..... Ville

Email :

☐ Adhésion 2015 à Toulon Var Déplacements : 15 € ☐ Etudiant, faible revenu 7 €

Association <50 membres : 15 € / association >50 membres : 30 €

L'adhésion comporte l'envoi de « La rue on partage », bulletin de l'association (4 numéros)

Je souhaite recevoir le **bulletin sous forme électronique** oui ☐ non ☐

☐ abonnement seul au bulletin, envoyer 4 € ou 8 timbres pour frais de tirage et d'envoi.

Chèque à l'ordre de TVD, à envoyer au siège de l'association ou directement à la trésorière :

Lydie ABELLO, TVD, 1 Impasse Michelet 83360 CUERS

Bulletin d'ADHESION 2015